

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021-2022
(une fiche par personne)



NOM et PRENOM :

Date de Naissance :

Adresse postale :

e-mail (bien lisible) :

tel Portable ou à défaut fixe :

Si **inscription pour un enfant**, nom du parent responsable :

ACTIVITÉ(S) CHOISIE(S)	JOUR ET HORAIRE	TARIF ANNUEL	TOTAL
			+
			+
cotisation annuelle individuelle (20€) ou familiale* (30€)			+
		TOTAL A PAYER**	

* la cotisation familiale concerne minimum 2 personnes d'une même famille qui pratiquent une activité en individuel.

** Le total à payer sera validé après vérification

- Paiement par chèques bancaires à l'ordre de la Marmite, en espèces, par chèques vacances ANCV (avec une majoration de 5%) ou par chèques ACTOBI (avec une majoration de 10%)
- Si vous souhaitez faire un don, vous aurez droit à une réduction d'impôt !
- **Nous privilégions dorénavant le paiement en 10 fois**, merci de donner à l'inscription 10 chèques que nous encaisserons chaque mois (en cas de nouveau confinement !)

ATTENTION :

INSCRIPTION ET RÉGLEMENT à envoyer au siège de La Marmite, le bourg 71740 St Maurice Lès Châteauneuf

CERTIFICAT MEDICAL : chaque adhérent est responsable, il doit consulter son médecin traitant pour l'informer de toute pratique sportive souhaitée et obtenir son accord à cette pratique.

ASSURANCES : tout adhérent doit être assuré avec une responsabilité civile précisant l'individuelle accident qui le couvre en cas d'accident corporel (voir avec votre compagnie d'assurances) toutefois, l'association la Marmite adhérente à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux (FDFR) peut vous fournir une assurance tous risques + adhésion à la FDFR à 15€. (septembre 2021 à août 2022), contactez-nous si besoin.

AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué en cours d'année sauf raison médicale justifiée. Les chèques ne seront pas encaissés en cas de confinement.

SITE INTERNET : lamarmite-asso.fr (retrouvez tout le détail de nos activités et événements), 06 51 60 36 76, lamarmite.plouf@gmail.com

Je soussigné(e).....atteste avoir lu et accepté les conditions précitées.
Signature et date précédées de la mention « lu et approuvé »

ACTIVITÉS POUR ADULTES	JOUR	HORAIRE(S)	TARIF ANNUEL
ATELIER D'ÉCRITURE 3h00	lundi	18h30	gratuit
CLUB DE LECTURE 2h00	jeudi	20h00	gratuit
CLUB PHOTO 2h00	1 samedi sur 2	10h00	180 €
DESSIN PEINTURE 2h00	mercredi	16h30	180 €
ENSEMBLE VOCAL 1h30	mardi	19h30	150 €
KANGOO JUMP 1h00	Lundi	10h00	230€
MÉDITATION GUIDÉE 0h45	lundi	18h30	105 €
PILATES 1h00	lundi	09h00 ou 20h00	150 €
	mercredi	10h00	
QI GONG 1h15	jeudi	19h00	150 €
SELF DEFENSE	Lundi (6 séances)	18h30	95€
STRETCHING / RENFO 0h45	lundi	12h15	125 €
YOGA DYNAMIQUE 1h00	vendredi	11h00	150 €
YOGA KUNDALINI 1h15	lundi	19h15	180 €
YOGA VINYASA 1h15	lundi	11h00	180 €
	jeudi	18h45	
ZUMBA 1h30	mercredi	19h00	125 €
ACTIVITÉS POUR ENFANTS	JOUR	HORAIRE(S)	TARIF ANNUEL
BUZZ MUSICAL 1h00	mardi	18h30	80 €
DESSIN PEINTURE 2h00	mercredi	16h30	180 €
ÉVEIL A LA DANSE 0h45	mercredi	09h45	70 €
ÉVEIL AU SPORT 1h00	mercredi	16h15	70 €
MULTISPORT 1h00	mercredi	15h15	125 €
MODERN JAZZ 1h00	jeudi	17h15	125 €
THÉÂTRE 3h00	1 samedi sur 2	14h00	gratuit
ZUMBABY 1h00	1 samedi par mois	11h00	50 €

Et retrouvez également nos activités ponctuelles : (des stages et ateliers seront prévus sur l'année)

Balade Nocturne : 22 octobre 2021
 Goûter du Père Léon : 08 janvier 2022
 Assemblée Générale : 26 mars 2022
 Gala de l'association : 16 avril 2022
 Gratiféria : 26 juin 2022
 Stage chant et danse / Stage peinture et yoga...

Et notre grande nouveauté, un Système d'Echange Local !

LE FAITOUT EST UN S.E.L., MAIS UN S.E.L. C'EST QUOI ?

- **Le FAITOUT met en réseau des personnes** qui proposent leurs (S)avoirs et/ou expriment leurs besoins.
 - Multiples connaissances, savoirs faire, compétences, temps à offrir et passions sont ainsi partagés.
- **Le FAITOUT, c'est un réseau social sur un territoire :**
 - Des liens se tissent avec nombre de personnes que l'on n'aurait sans doute jamais rencontré. On devient vite un grand groupe solidaire.

LE FAITOUT, COMMENT ÇA MARCHE?

- **Il fonctionne avec une monnaie d'échange locale :**
 - Cette monnaie fictive a été baptisée le « Grain de Folie ».
 - Elle est basée sur le temps consacré à l'échange : 1 heure = 60 Grains de Folie.

Renseignements et inscriptions : lamarmite.plouf@gmail.com